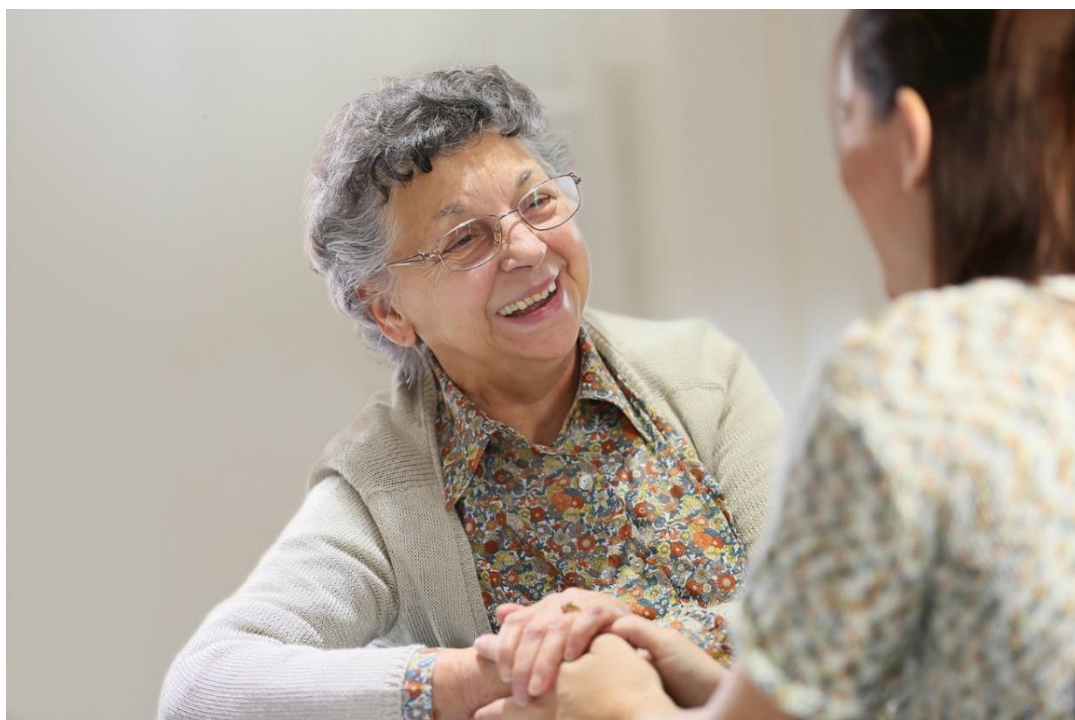


Rapport d'activités 2021

Service de soutien aux proches



Le partenariat

Alzheimer Genève - Pro Senectute Genève

En octobre **2002**, le service démarre avec trois partenaires, dont la Croix-Rouge genevoise. L'objectif est de soulager les proches aidants s'occupant et/ou vivant à domicile avec une personne atteinte d'Alzheimer ou d'une autre forme de démence. Le but est de leur permettre de prendre du répit en laissant la personne malade sous la surveillance d'un accompagnant à domicile.

Dès le 1^{er} janvier **2014**, au retrait de la Croix-Rouge genevoise, Alzheimer Genève devient l'employeur des accompagnants, créant officiellement la société **Services Alzheimer Genève SA** (sans but lucratif).

Le partenariat avec **Pro Senectute Genève** se poursuit sur la base d'une nouvelle convention de collaboration, avec un soutien financier du Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé du canton, qui se pérennise depuis 2016 par contrat de prestations.

Par leurs contacts réguliers et des rencontres de coordination durant l'année, les deux institutions mettent leurs compétences en commun et s'engagent financièrement pour un bon fonctionnement du service.

Le service continue à collaborer avec le réseau socio-sanitaire genevois, notamment en intervenant dans les communes, comme en novembre à Vernier pour une conférence sur les solutions de répit pour les proches aidants.

Coordonnées des deux partenaires :

Alzheimer Genève - Tél. 022 723 23 33

Pro Senectute Genève - Tél. 022 807 05 65

soutienauxproches@ge.prosenectute.ch

Les coordinatrices

Les deux coordinatrices sont chacune référente des situations dont elles assurent le suivi, favorisant ainsi une prise en charge personnalisée, tant pour les familles que pour les accompagnants.

Les coordinatrices reçoivent les demandes des familles à qui elles proposent une évaluation à domicile lors de laquelle elles informent des possibilités d'aide et de répit pour le maintien à domicile. Si un accompagnement est décidé, elles s'appliquent à trouver la personne qui correspond le mieux aux situations, selon plusieurs critères : les jours et heures souhaités par la famille ou les hobbies du proche aidé. L'accompagnant est alors présenté à la personne malade et à sa famille et les missions peuvent démarrer. Elles ont lieu à jour et heure fixes.

Les coordinatrices fournissent aussi leur aide pour des informations et des démarches administratives et financières (demandes de prestations complémentaires, allocation pour impotent, inscription en foyer de jour ou jour/nuit, en unité d'accueil temporaire de répit (UATR) et en EMS, service d'aide et de soins à domicile, etc.).

Après 17 années en tant que responsable du service soutien aux proches pour Pro Senectute Genève, Martine Rouge a pris sa retraite en 2021 et a cédé sa place à Corinne Wehrli dès le mois d'août 2021. Rosanna Bonadei a également quitté sa fonction de coordinatrice au mois de décembre 2021. Les deux partenaires les remercient chaleureusement pour leur grande implication aussi bien auprès des familles et des malades que des accompagnants.

En janvier 2022, Chloé Croci Fombella est venue compléter l'équipe du service de soutien aux proches. Les partenaires se réjouissent de l'arrivée de Corinne Wehrli et Chloé Croci Fombella et leur souhaitent plein succès pour cette nouvelle aventure professionnelle.

Les bénéficiaires

En 2021, **98** personnes différentes (72 femmes et 26 hommes) ont bénéficié d'un accompagnement à domicile pour un total de **12'015 heures**, et 325 personnes ont reçu un soutien social, administratif et/ou financier.

Les accompagnants

Le début de l'année a été marqué par le retour à une activité normale. Le 20 janvier 2021, tous les accompagnants étaient prêts à répondre aux demandes des proches, malgré la crise sanitaire.

Néanmoins, durant l'été et à la suite de l'arrêté du Conseil d'état du 5 août 2021, de nouvelles mesures ont dû être prises afin de protéger les familles. Les accompagnants non vaccinés devaient fournir, dès le 23 août 2021, un test Covid négatif chaque semaine. Cette mesure a perduré jusqu'à la fin de l'année, pour se poursuivre au début de l'année 2022.

Durant cette année, **49 accompagnants ont été actifs** et 3 ont quitté le service.

Leur contrat d'engagement spécifie que leur activité est accessoire, rémunérée à l'heure, selon un planning de missions confiées par les coordinatrices, d'entente avec les familles.

Les accompagnants proviennent de multiples domaines professionnels, et c'est souvent un intérêt particulier pour les problématiques de démence en plus de l'aide à autrui qui les motivent. En assurant une présence stimulante et sécurisante à la personne malade, les accompagnants proposent des activités adaptées (musique, jeux, promenades, etc.).

Aucun soin ni aide pratique n'est dispensé.

Dans certaines situations, les accompagnants témoignent aussi de l'attention aux proches et ces moments s'avèrent précieux.

Les missions peuvent durer de quelques semaines à plusieurs années. Autant que possible, c'est la même personne qui intervient auprès d'un malade. Lorsqu'une mission le nécessite, il est possible qu'un accompagnant supplémentaire vienne en renfort.

Formation des accompagnants

En 2019, les deux partenaires ont pris la décision de s'adresser à l'OrTra (Organisation du Monde du Travail Santé-Social Genève) comme prestataire de formation des nouveaux accompagnants.

Le processus de recrutement de nouveaux accompagnants a débuté au mois d'octobre 2021 par une séance d'information à l'OrTra où 29 personnes ont montré leur intérêt pour une formation de base afin d'intégrer le groupe des accompagnants.

La soirée d'information du 26 octobre 2021 et le processus de recrutement débuté en novembre ont permis de proposer la formation à 10 accompagnants supplémentaires, qui débiteront leur activité à l'issue de la formation qui s'achèvera en avril 2022.

Les supervisions mensuelles

Chaque mois, une soirée de supervision est proposée aux accompagnants, répartis en deux groupes. Considérée comme formation continue, elle leur permet de parler de leur pratique, d'exprimer les difficultés rencontrées, de partager des expériences et d'affiner leur prise en charge afin d'être plus à l'aise dans leurs missions. Ces moments d'échanges et d'analyse des pratiques sont très appréciés.

Ces séances, animées par Anny Papilloud Moraga, infirmière formatrice et superviseuse, se déroulent en présence des deux coordinatrices. Cette année, 32 soirées de supervisions de deux heures chacune ont pu avoir lieu. En raison de la crise sanitaire, les supervisions de janvier à avril ont été annulées.

Les familles

Le maintien à domicile d'une personne malade dépend essentiellement de l'implication de son entourage familial, qu'ils vivent ensemble ou non.

Lorsque les proches font appel au service, il s'agit de les écouter et les soutenir, en les aidant à prendre conscience de leurs propres limites afin d'éviter qu'ils s'épuisent.

Les demandes d'accompagnement proviennent autant des conjoints que des enfants. Parmi eux, certains ne sont pas encore à la retraite, cumulant parfois leur activité professionnelle avec la prise en soin de leurs propres familles.

Les situations les plus délicates à satisfaire sont celles où le conjoint travaille encore et compte sur une relève la plus fiable possible. Dans ces cas, le service est sollicité plus intensivement en encourageant la complémentarité avec les partenaires du réseau.

Quand la personne malade vit seule, les proches partagent davantage leur inquiétude liée au fait qu'une partie de ce qui se passe au quotidien leur échappe. Ils craignent pour la sécurité de la personne malade, son hygiène de vie et la possible incohérence de ses actes.

Témoignages de proches :

« Merci, grâce à vous j'ai retrouvé ma bulle d'air, je suis heureux. »

« Durant les derniers mois, une relation de confiance s'est nouée entre l'accompagnante et ma mère, qui je le constate a un effet extrêmement bénéfique sur elle et sur son bien-être. J'en profite pour la remercier sincèrement, c'est une personne merveilleuse qui prend soin de nous deux. »

« Un grand merci pour tous vos services d'accompagnement qui ont été un véritable soutien avant l'entrée en EMS et sans lesquels je ne sais pas trop comment nous aurions fait. »

« Je vous remercie sincèrement pour ce répit et cet accompagnement. »

« Un grand merci à toutes les accompagnantes pour cette aide inestimable au maintien à domicile et au parcours de vie. »

Chiffres et statistiques (1)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Total clients (2)	340	340	288	325	274	325
Couples	120	126	102	123	95	109
Personnes seules	100	82	78	66	61	99
Vivant en famille	-	6	8	13	23	8
Accompagnants actifs	45	45	47	53	52	49
Heures d'accompagnement réalisées	9'695	9'687	11'185	11'817	9'963	12'015
Nombre d'interventions	3'606	3'529	3'694	3'768	2'972	4'097
Personnes avec accompagnement	90	106	105	106	105	98
Femmes avec accompagnement	57	59	64	65	68	72
Hommes avec accompagnement	33	47	41	41	37	26
Âge moyen femmes	-	81	82	83	83	82
Âge moyen hommes	-	80	81	80	82	81

(1) Statistiques dès 2002 disponibles sur demande.

(2) Les 325 demandes traitées par les deux coordinatrices comprennent :

- Informations approfondies aux proches (sur le service d'accompagnement et sur le réseau d'aide), écoute, soutien, conseils et suivi social.
- Informations aux professionnels (concernant des bénéficiaires potentiels).
- Évaluations à domicile ou au bureau n'ayant pas débouché sur un accompagnement.

Résultats 2021

12'015 heures d'accompagnement ont été réalisées.

Durant cette année encore marquée par la pandémie, l'intérêt pour le service soutien aux proches n'a pas diminué.

Il a notamment été constaté une évolution des demandes d'accompagnement pour les soirs et les week-ends, lorsque les proches, conjoint ou enfants, ont encore le souhait de préserver, ou de retrouver, des liens sociaux au-delà de leur rôle d'aidant.

42 accompagnements se sont terminés durant l'année :

- **19** clients sont entrés en EMS ou sont hospitalisés en attente de placement
- **5** clients sont décédés
- **18** clients ou les proches aidants n'ont pas voulu poursuivre l'accompagnement commencé ou ont trouvé une autre solution de soutien (gouvernante, famille élargie, voisins, foyer de jour spécialisé).

Corinne Wehrli - Responsable coordinatrice
Service soutien aux proches
Route de Saint-Julien 5B
1227 Carouge
soutienauxproches@ge.prosenectute.ch

Services Alzheimer GE SA
Rue des Marbriers 4
1204 Genève
Tél. 022 723 23 33
www.alz-ge.ch



avec le soutien de la République et canton de Genève